

NESLE

ACTUS #13

SEPTEMBRE 2024

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

la médiathèque aujourd'hui

la Médiathèque

Inaugurée le 16 septembre 1994, la médiathèque fête cette année ses 30 ans. Lieu de vie culturelle voulu par Jack Pinçonnet et Dany Debray, maire et adjoint à l'époque, elle est située en cœur de ville, rue d'enfer. D'allure très moderne avec sa pyramide au-dessus du hall d'entrée et ses escaliers extérieurs menant au premier étage, elle a surpris les Neslois lors de sa construction... Son grand plancher de verre donne de la

lumière naturelle à la grande salle située au sous-sol qui sert entre autres pour les associations.

Le bâtiment comprend différents espaces : un coin détente, un espace aménagé pour les enfants, un tiers-lieu avec des ordinateurs à disposition du public et une bibliothèque avec un large choix de lecture. À l'étage se situent les bureaux administratifs ainsi qu'une salle de vidéo et de réunions.

Historiquement, elle est construite sur les terres de l'ancien hospice. Celui-ci faisait partie des souvenirs des Neslois dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale. Les religieuses de l'ordre de Saint Vincent-de-Paul dirigeaient l'établissement et le patronage. À la suite de la construction de la maison de retraite dans les années 60, les bâtiments furent utilisés par la garderie du centre aéré puis malheureusement abandonnés. La municipalité de l'époque décida donc leur destruction et la construc-

pages 10-11-12 Vie scolaire et jeunesse
pages 13-14-15 Rétrospective festive
pages 16-17 Espace de vie sociale / C.C.A.S.
pages 18-19 Actualités sportives
page 20 Éclaircissement sur la taxe foncière

tion d'une bibliothèque. Les travaux de terrassement posèrent problèmes, car en creusant, on découvrit des ossements, le site étant situé sur les vestiges du cimetière de la paroisse Saint Pierre. Le vendredi 26 février 2010, 16 ans après sa construction, le site fût baptisé « Médiathèque Georges Brassens » en présence du maire de l'époque Paul Pilot, afin de rendre hommage au musicien et poète.

Aujourd'hui, la médiathèque reste un lieu culturel incontournable en accueillant régulièrement des expositions et réalise diverses animations afin de combler tous les publics.

Dans le cadre des 30 ans de la Médiathèque Georges Brassens, un programme riche et varié est proposé par l'équipe composée de Karine Gaspais, Alexandra Vincent et Ludovic Vanpuywelde pour fêter dignement cet anniversaire depuis le début de l'année 2024 et continuera jusqu'au mois de décembre.



l'inauguration de la médiathèque en 1994

INFOS DIVERSES

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h à 19h les :

■ lundis 7 et 21 octobre ■ lundis 4 et 18 novembre ■ lundis 2 et 16 décembre ■ lundis 6 et 20 janvier



MA MAIRIE EN POCHE : TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !

Nous vous rappelons que vous pouvez installer l'application **Ma Mairie en poche** sur vos téléphones portables. Celle-ci vous permet d'avoir accès en temps réel par une notification à des informations

urgentes ou importantes de la commune. Vous pouvez également signaler un événement, un dysfonctionnement, un problème dans votre rue, quartier... (même pendant les heures de fermeture de la mairie).

QR codes pour télécharger l'appli :



SOUS ANDROID



SOUS APPLE

LE SÉNATEUR EN VISITE À NESLE

Le vendredi 12 juillet dernier, le président de l'intercommunalité José Rioja ainsi que notre maire et conseiller départemental Frédéric Demule ont eu le plaisir d'accueillir le sénateur Stéphane Demilly à Nesle. Ensemble, ils ont visité le siège administratif puis le site de production de Pearl BioEnergie France. L'occasion d'évoquer les projets du groupe, notamment les investissements prévus en 2025 pour moderniser le site de Nesle.



DES ROUTES RÉNOVÉES

Les services de l'agence routière du Conseil départemental de la Somme ont profité de l'été pour réaliser d'importants travaux de voiries sur des axes départementaux intra-muros de la commune. Ainsi la rue des champs, l'avenue

Clemenceau, la route d'Amiens et la route de Péronne ont été concernées par des réparations (réalisation de purges), une phase de rabotage, puis enfin la pose d'un nouveau revêtement sur la couche de roulement de la chaussée.

Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

La liste n'ayant pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin, nous avons optimisé l'espace qui lui est habituellement réservé par la publication d'articles supplémentaires.

UN DISTRIBUTEUR DE PIZZAS ROUTE DE HAM

Mardi 6 août a eu lieu l'inauguration d'un distributeur à Pizza au 12 route de Ham, en face du mini stade, en présence des instigatrices de ce projet : deux sœurs, Mathilde et Constance Bellegueule.

Le maire Frédéric Demule, la conseillère municipale chargée des relations avec les commerçants Amélie Cathala ainsi que de nombreux Neslois ont été ravis de pouvoir rencontrer les personnes qui se "cachent" derrière ce distributeur. Un moment sympathique qui a permis de déguster les différentes pizzas avec un verre de l'amitié offert par Constance et Mathilde.

Pizzi propose 11 recettes à la carte et de nouvelles recettes selon les

saisons et les événements. Elles soulignent qu'elles réalisent leurs pizzas chaque jour avec des produits frais et essaient de travailler au maximum avec des produits locaux. Vous souhaitez commander plus de 10 pizzas ? Contactez Pizzi plusieurs

jours à l'avance et la livraison est alors possible.

Grâce à l'application, il est possible de voir les choix disponibles à distance et de les réserver. Le distributeur est ouvert 24h/24, 7 j/7.



UN HEUREUX ÉVÉNEMENT À NESLE !



Le 18 août dernier, a eu lieu dans notre ville un heureux événement : la naissance d'une petite Amélia. Cela faisait 43 ans qu'il n'y avait pas eu de naissance à Nesle. Pamela et Sébastien, ses parents et ses trois frères et sœurs ont été reçus en mairie. Ils étaient accompagnés de Véronique Pajot, la voisine. Cette dernière alertée par les cris des enfants, s'est rendue dans la maison voisine et a fait preuve de courage et de dévouement en aidant la maman à accoucher en attendant les pompiers. Le maire et des adjoints ont félicité Madame Pajot et les heureux parents lors d'un moment convivial, puis ils ont offert un présent pour marquer la bienvenue à cette nouvelle petite Nesloise.

CONTACTS UTILES

- Vous pouvez **rencontrer les adjoints** sur rendez-vous en contactant le standard de la mairie au 03 22 88 49 70
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître la **pharmacie de garde** la plus proche, contactez le 32 37

Félicitations AUX JEUNES MARIÉS !



Sandrine LEFEVRE & Bruno TROMPESANCE
11 mai 2024



Audrey PONCHEL & Nicolas LEFEVRE
11 mai 2024



Justine BRUYANT & Xavier BALLEUR
25 mai 2024



Sophie CASTELAIN & Pierre HEYMAN
1^{er} juin 2024



Emmanuelle CAVENEL & Guillaume DUCHATEAU
15 juin 2024



Élodie BONNEMENT & Logan HOUBRON
22 juin 2024



Amandine CRESSENT & Juliette LEFEVRE
22 juin 2024



Marine TOPART & Maxime LEDENT
6 juillet 2024



Marine SAUVAGE & Christopher RANSON
20 juillet 2024



Jessica AIT ATMANE & Jordan GUILLERMIN
20 juillet 2024



Alisson PELTIER & Xavier BRIDOUX
24 août 2024

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

SOUVENIR DU 14 JUILLET 2024



Le traditionnel défilé officiel du 14 juillet a débuté à 10h30 avec la revue du matériel des sapeurs-pompiers.

Ensuite, le maire et conseiller départemental Frédéric Demule entouré des élus, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des musiciens, de la population et de 60 jeunes du SNU (Service National Universel) se sont recueillis devant le monument aux morts puis se sont retrouvés à la maison de retraite, le temps d'une aubade. Le défilé s'est terminé dans la cour de l'école pour écouter le bref discours du maire et partager le verre de l'amitié.



LIBÉRATION DE LA VILLE DE NESLE

Le dimanche 1^{er} septembre 2024, la ville de Nesle commémorait le 80^e anniversaire de sa libération. De nombreux Neslois et Nesloises, toutes générations confondues, sont venues participer à cette manifestation patriotique. Le maire et conseiller départemental Frédéric Demule a remercié tout particulièrement les anciens combattants, les porte-drapeaux, les musiciens et sapeurs pompiers ainsi que les élus des villages alentours. Le cortège s'est recueilli au monument aux morts

ainsi que sur la nouvelle stèle installée devant la mairie en mémoire des Résistants neslois durant la Seconde Guerre mondiale.



L'assistance a ensuite écouté le discours de Monsieur le Maire qui retraçait les événements du 1^{er} septembre 1944. Par ailleurs, il n'a pas hésité aussi à passer quelques messages à la jeune génération. La fin de la cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié au foyer rural.



URBANISME & TRAVAUX

ADRESSAGE SUITE ET FIN

Depuis le mois de juillet, notre base d'adresses locales a été publiée et incorporée à la base d'adresses nationales. Pour tous, la base est consultable sur le site www.adresse.data.gouv.fr en cliquant sur le lien 'Bases adresses locales' puis 'Nesle 80190'. La liste des rues et places apparaît ainsi que les numéros correspondants. Vous pouvez aussi consulter la carte de Nesle où sont indiqués les lieux-dits et les bâtiments publics. Les plaques de numéros de maisons (numéro manquant ou modifié) sont en cours de distribution, à charge pour les administrés de les poser en façade, pilier de clôture ou à défaut sur la boîte aux lettres. Pour rappel, une



adresse précise et cohérente est indispensable pour les secours, la Poste et les différents services administratifs ainsi que pour les opérateurs afin d'installer la fibre optique qui devrait être opérationnelle avant la fin d'année. **Pour toute difficulté**, contactez le 03 22 88 49 70.

PARKING DU COLLÈGE ET TRAVAUX DE VOIRIE

L'aménagement du parking face au collège a débuté fin juillet pour se terminer début septembre afin d'être opérationnel pour la rentrée scolaire.

Ce parking de 28 places (dont une PMR) a été construit en pavés drainants qui ont pour but de limiter la chaleur réfléchissante par rapport au bitume. Il est doté de 3 candélabres à éclairage LED et des fourreaux ont été enfouis en prévision d'installer, si besoin, des bornes de recharge électrique. Enfin des espaces verts et un cheminement piéton sécurisant complètent le dispositif. Ce parking rentre dans le programme plus vaste de travaux de voirie qui est en cours dans le cadre du plan de déconnexion des eaux pluviales menée par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme. Pour rappel, la municipalité entreprend de refaire à neuf les voiries et les trottoirs des rues des



résistants, Blondel de Nesle, Marie Curie, Germaine Vallet ainsi que l'impasse Léonce Leroy et une partie de la rue Léonce Leroy. Ces travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année sous réserve des conditions climatiques. Nous sommes conscients des nuisances que cela engendre auprès des riverains, que nous remercions pour leur compréhension.

Le montant de ces travaux de voirie s'élève à 1.136.820€ HT et ont été attribués conjointement aux entreprises Ramery et Balestra.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Les travaux commencés en octobre 2023 par l'enfouissement des réseaux rue des champs, rue du Faubourg Saint Marcoult, rue Charles de Gaulle et route de Ham vont se poursuivre prochainement avec la pose de candélabres équipés de luminaires LED ainsi que la dépose des anciens fils et poteaux.



À noter que la ville est équipée entièrement en LED sauf le Boulevard des Remparts qui fera l'objet d'un aménagement ultérieur. Enfin, la rue du Faubourg Saint Nicolas et la rue Saint Nicolas feront prochainement l'objet d'un effacement des réseaux. Les câbles seront posés en façade après l'accord des propriétaires, suivra la pose des candélabres.

Ces travaux d'enfouissement et d'effacement sont largement subventionnés par Territoire d'Énergie Somme.

MISE AUX NORMES PMR

Le programme se poursuit : rue du Faubourg Saint Léonard, rue du Faubourg Saint Jacques et rue des champs. À noter la création de deux nouveaux passages piétons : un, rue du Faubourg Saint Jacques et l'autre, derrière l'hôtel-de-ville.



CHANTIER MAISON DES SOLIDARITÉS

Nous tenons à vous informer sur la situation concernant la deuxième phase de travaux de la construction de la maison des solidarités et de la salle des associations. Suite au dépôt du permis de construire le 16 janvier 2024, il nous a été demandé d'effectuer des fouilles archéologiques.

Ces dits travaux devaient être entrepris par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) aux environs du 10 juillet dernier après visite du directeur adjoint. À notre étonnement, nous avons réceptionné un courrier le 13 juin de l'INRAP stipulant d'une part que des priorités sont affichées par la Préfecture de région au Grand Port Maritime de Dunkerque et au chantier du



Canal Seine-Nord-Europe ; et d'autre part, une baisse des crédits affectés aux diagnostics archéologiques dans le cadre de réduction des dépenses a été décidée par l'État. Tout cela pour nous dire que l'INRAP est dans l'incapacité de programmer le diagnostic sur notre projet dans des délais rapprochés...

N'acceptant pas cette situation, la municipalité a écrit à la Sous-Préfète pour exprimer son mécontentement et trouver une issue afin de régulariser la situation dans les meilleurs délais possibles. Suite à cette intervention, nous avons reçu un courrier de l'INRAP nous informant finalement que les fouilles archéologiques commencent le 19 septembre pour deux semaines de prestation.

La réception du rapport après fouilles est programmée pour fin janvier 2025. Par conséquent, nous n'envisageons pas la reprise des travaux avant le 2^{ème} semestre 2025 (lancement des appels d'offres, délais des prestataires...).

PROJETS BÂTIMENTS

• Démolition de la maison Défossé et de l'ancien commerce Martel pour la création de parkings

Les travaux de désamiantage et de démolition sont en cours. L'aménagement des parkings sera inscrit au budget 2025, le temps pour la communauté de communes de construire un bassin de rétention à la place du commerce Martel (déconnexion des eaux pluviales).

• Rénovation de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours

Après ouverture des plis, c'est l'entreprise de taille de pierre Questiaux Xavier de Laigneville dans l'Oise qui a été retenue pour un montant de 48.810€ TTC. Cette rénovation sera subventionnée à hauteur de 80%.

Le début des travaux est programmé pour le 4^{ème} trimestre 2024.

• Extension de la vidéoprotection avec l'achat de 10 à 12 caméras

Les emplacements pour cette extension de la vidéoprotection ont été réfléchis par notre policier municipal et la gendarmerie locale. Ils s'élèvent à 18 et la sélection des 12 nouvelles caméras se fera prochainement en fonction de priorités.

• Rénovation d'une salle de classe à l'école élémentaire

Chaque année, une salle de classe est rénovée. Depuis juillet c'est la classe de Monsieur Nieppe qui bénéficie de travaux importants. La réfection du sol, réalisée par la Société Feutrez, consistait à retirer l'ancien sol, créer une dalle



et poser un nouveau carrelage (coût de l'opération 15.293€ TTC) .

L'armature, l'isolation, le placoplâtre, l'électricité et la peinture sont réalisés par les employés communaux (coût de l'opération : 2.898€ TTC). Les élèves et leur enseignant retrouveront leur classe au retour des vacances de la Toussaint.

• Système d'alerte et de sécurité à l'école maternelle Nous avons reçu trois devis. Le choix de l'entreprise se fera dans les prochains jours.

CULTURE & MÉDIATHÈQUE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Deux nouveaux événements ont eu lieu dans le cadre des festivités des 30 ans de la médiathèque. Le concert de Julien Huet du 25 mai, qui reprenait le répertoire de Georges Brassens, fut un



réel succès. 80 personnes étaient réunies pour 2h30 de show, un auditoire conquis par la performance de Julien qui a su rendre hommage à l'auteur Sétois.

La kermesse du dimanche 23 juin s'est déroulée sous un beau soleil d'été. Les spectacles de Corentin Soleilhavoup et « M et Moi » ont réjouis petits et grands. Entre ces animations, un public familial a profité des jeux picards de M. Kern et du Cirque de Maître TBI.

À LA NOUVELLE SCÈNE



7 Nov CHATEAU THIERRY (02) LA NEULOUTÈRE 284
8 Nov CALAIS (62) SALLE GUYARD PHILIPS 204
9 Nov NESLE (80) LA NOUVELLE SCÈNE 284

PROCHAINEMENT



Sam 5 Avril 2025 - 20H
LA NOUVELLE SCÈNE
BOULEVARD DE HAINA NOTRE NESLE

LA NOUVELLE SCÈNE

8 Bd de l'avenir 80190 NESLE
www.lanouvellescene.net
billetterie.lanouvellescene@estdelasomme.fr
03.22.87.87.24



TROIS NOUVEAUX



• Les 27 et 28 septembre, votre médiathèque accueille le célèbre auteur-illustrateur d'albums jeunesse, Jack Koch. Le vendredi, rencontres et présentation du métier pour les scolaires, le samedi rencontres et dédicaces avec le public dans votre médiathèque.

• En octobre, deux spectacles sont proposés dans le cadre du festival *Des parents, des bébés, un livre*. Mercredi 23 : spectacle « La grande échappée ». Mercredi 30 : « La petite casserole d'Anatole et Quatre petits coins de rien du tout ».



POUR SES 30 ANS



Merci à l'association Solidari'Nesle pour avoir organisé la buvette et la restauration lors de ces deux dates.

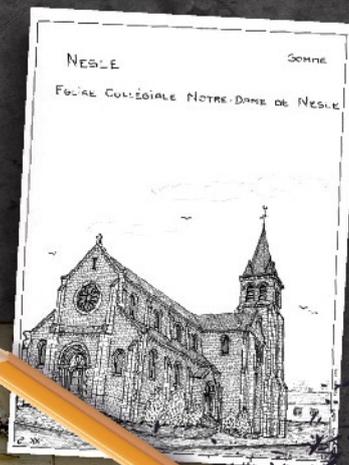
LES TEMPS FORTS PRÉVUS



• Pour finir l'année en beauté, le traditionnel « pestacle » de décembre, le dimanche 15 : « Julie et le livre magique ».



Pour avoir le détail des dates et des animations rendez-vous sur la page facebook de la médiathèque et sur : <https://mediatheques-santerrehautesomme.c3rb.org/> et n'hésitez pas à venir nous rendre visite aux horaires d'ouverture :
Mardi 16h-18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h / Vendredi 10h-12h et 16h-18h / Samedi 9h-12h



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

• Croque paysage

Dimanche 22 septembre à 14h00
Esquisse d'une ville

Rendez-vous sur la place de la République à Nesle. Nous vous proposons d'arpenter les rues de Nesle la tête en l'air. En dessinant les moindres détails architecturaux, vous redécouvrirez les différentes facettes de la ville. De ses vestiges médiévaux à l'architecture religieuse, en passant par l'Hôtel de ville régionaliste, vous deviendrez expert dans l'art de croquer des remparts, un clocher et des pignons à redents.

Ceci est une initiation au croquis, le matériel sera fourni sur place.
Durée : 2h30.
Gratuit, sur réservation.



LE 1^{ER} SEPTEMBRE 1944
LA VILLE DE NESLE
FUT LIBÉRÉE
PAR
LES TROUPES ALLIÉES
ET
LES FORCES FRANÇAISES
DE L'INTÉRIEUR

• Exposition Nesle de 1940 à la Reconstruction - Hôtel de ville
Dimanche 22 septembre

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la libération de la ville de Nesle, la municipalité, en collaboration avec Monsieur Foulon, vous propose de découvrir une exposition de photos : Nesle de 1940 à la Reconstruction.

Les différents quartiers, moments de vie et rendez-vous importants pour la ville vous seront présentés.

Rendez-vous de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à la mairie.
Gratuit, entrée libre.

VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE CLAUDE MONET

C'est une fin d'année chargée qui s'est déroulée pour les écoliers neslois ! À l'école maternelle Claude Monet, tous les élèves ont pris le train (pour certains, c'était la première fois) afin de se rendre à Amiens le vendredi 31 mai.



Les élèves de grande section sont allés au Musée de Picardie puis ont assisté à une représentation au théâtre « *Chés cabotants* », alors que les élèves de toute



petite, petite et moyenne sections se sont également rendus au théâtre « *Chés cabotants* » puis sont allés visiter « *l'île aux fruits* » : une ferme pédagogique située dans les Hortillonnages. De jolies découvertes pour tous même si le soleil n'était pas au rendez-vous...



La fête de l'école s'est déroulée le samedi 15 juin dans la cour. Les nombreux spectateurs ont pu assister au spectacle des différentes classes sur le thème des Jeux Olympiques puis un repas, des jeux pour les enfants et la présence des mascottes ont occupé l'après-midi.



Une magnifique journée pour tous : spectateurs, petits artistes, équipe pédagogique et parents bénévoles ont mis tout leur cœur pour faire de cette date une réussite. De quoi terminer l'année scolaire en beauté !



L'an prochain une nouvelle enseignante sera à l'école : Madame Pauline Poirret qui sera sur le poste occupé par Monsieur Nicolas Mercier. Nous ferons sa présentation dans le prochain bulletin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES NYMPHÉAS

Les dernières semaines d'école furent chargées également ! Le 21 juin à la Nouvelle Scène, l'ensemble des classes a présenté un spectacle qui était l'apothéose du projet cirque mené toute l'année avec la compagnie Cirqu'onflex d'Amiens. En effet, chaque semaine depuis le retour des vacances de printemps, les élèves de l'école se sont entraînés avec Maurin, l'intervenant cirque afin de présenter des numéros de jonglerie, d'équilibre et d'autres activités à un public venu très nombreux à la Nouvelle Scène pour les applaudir. Les arts du cirque



BONNE RENTRÉE À TOUS !

ont peut-être trouvé quelques futurs artistes parmi les élèves...



Les Olympiades, qui se déroulent chaque année dans l'école, avaient une saveur particulière pour les 170 élèves et leurs enseignants le 1^{er} juillet, à quelques jours de l'ouverture des Jeux Olympiques d'été à Paris. Chacun des 15 groupes représentait un pays et a participé aux 15 ateliers en relation avec les disciplines olympiques.

Tout le monde s'est vu remettre une médaille pour sa participation et les trois premières équipes ont reçu des lots



offerts par la ville. Ces moments sportifs et de partage autour du pique-nique resteront dans les mémoires de tous !



C'est la veille des vacances scolaires d'été, le 4 juillet, que les classes de CM1 et CM2 se sont rendues dans le Pas-de-Calais au parc d'Olhain. Ils y ont pratiqué le tir à l'arc et ont profité d'un parcours d'accrobranche. Ils se sont ensuite rendus dans le Nord au centre historique minier de Leward afin de découvrir l'histoire et la vie des mineurs du bassin minier à travers des expositions et la visite guidée des mines. Une journée où culture et sport se sont entremêlés...



CADEAUX DE LA MAIRIE

C'est le 25 juin que Sophie Locqueneux, adjointe aux affaires scolaires, s'est rendue à l'école élémentaire afin d'offrir aux élèves de CM2 une calculatrice, utile pour les années au collège.



Puis, le 2 juillet à l'école maternelle afin de rencontrer les élèves de grande section et leurs enseignantes Mesdames Morlière et Favé. Chaque élève a reçu un sac à dos personnalisable avec des feutres pour tissu offerts par la municipalité afin de fêter leur entrée en CP à la prochaine rentrée. Une façon également de fêter le passage vers un autre établissement.



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

UN ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS LÉO LAGRANGE

Du 8 juillet au 2 août, Emilie, la directrice et Athénaïs, Ophélie, Virginie et Lina les animatrices ont accueilli 40 à 50 enfants par semaine.

• Ce mois de juillet était sur le thème des Jeux Olympiques et de l'Amérique ; il a été ponctué de plusieurs sorties : le laby'Maïs de Le Hérie-la-Viéville, Cyndra Parc à Beuvraignes et le cinéma de Roye. Les enfants ont également participé à une journée d'Olympiades : répartis en équipe, ils ont pu s'affronter dans diverses épreuves sportives.

Un spectacle est venu clôturer le mois de juillet le 1^{er} août : les enfants ont présentés des danses et des chants aux parents présents et ce moment de convivialité a conclu la journée.



• Du 14 au 19 juillet 2024, seize enfants âgés de 7½ à 12 ans ont participé à un *Séjour Aventure Citoyenne* à Canet-de-Salars (Aveyron). Le séjour était organisé par l'Union Sportive Léo Lagrange d'Occitanie avec au programme : randonnée, course d'orientation, paddle, plateau sportif et piscine.

Le séjour était également tourné vers l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et le vivre ensemble. Pour ce séjour, les enfants étaient accompagnés par Frédéric en tant que directeur, Lina et Léane en tant qu'animatrices.

• Du 5 au 30 août, 35 à 45 enfants par semaine ont fréquenté l'Accueil de

Loisirs Léo Lagrange. Au programme : activités manuelles et culinaires, grands jeux, veillée avec les plus grands. Sans oublier des sorties : Parc d'Isle de Saint-Quentin, Axo'Plage de Monampeuil, Parc SaintPierre à Amiens et le Pop-Corn Labyrinthe de Saint-Fuscien.



• Un moment festif était organisé le jeudi 21 août pour clôturer la semaine « Zinzin ». Durant cette semaine, les enfants et les parents ont participé aux différents défis proposés par l'équipe d'animation. Les enfants ont pu défiler devant leurs parents et famille pour faire découvrir les différentes customisations de tee-shirts qu'ils ont pu faire durant les jours précédents. Et pour la dernière semaine, une surprise était prévue pour les enfants : ils ont profité de structures gonflables à l'école !

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil Périscolaire et de Loisirs Léo Lagrange est ouvert durant l'année scolaire :

- Les jours d'école dès 7h00, fermeture le soir à 18h00.
- Les mercredis de 7h15 à 18h00.
- Les vacances scolaires (automne, hiver, printemps et été) de 7h30 à 18h00.

Renseignements auprès de Frédéric, directement à l'Accueil Périscolaire et de Loisirs au 6B rue du Docteur Braillon et par téléphone au 06 07 23 84 01.

LES TICKETS SPORT DU MOIS D'AOÛT

Durant le mois d'août, les jeunes qui ont profité de l'opération "Tickets sport" ont été gâtés puisque les activités étaient toutes différentes avec de nombreuses sorties selon les âges. Les enfants de 8 à 11 ans sont allés à la piscine à Ham, au mini golf à Saint-Christ-Briost, au parc d'Isle à Saint-Quentin, aux jeux Yaki Land à Nesle sans oublier les traditionnels jeux de plein air et jeux collectifs. Quant aux plus grands, les 12-16 ans, ces derniers ont profité de trois sorties : la piscine à Saint-Quentin, une sortie au Lazer game et accrobranches à Ailly-sur-Noye.

« Lors de toutes ces activités, j'étais accompagné par un employé communal ou par un élu. Les enfants étaient très sympas et réceptifs. Ils ont fait des activités qu'ils n'ont pas l'habitude. L'an prochain, nous ferons plus d'activités pour les 12/16 ans puisqu'ils sont demandeurs » souligne Thomas Ansel l'animateur sportif de la ville.



RÉTROSPECTIVE FESTIVE

ÉCOLE DE MUSIQUE

Le 13 juin dernier, les élèves de l'école de musique ont présenté avec leurs professeurs, le travail de toute l'année. Après de nombreuses répétitions, les



morceaux appris ont régalé les spectateurs venus assister à cette représentation de fin d'année. Ensuite, rejoints par l'Harmonie, ils ont tous joué pour le plus



grand plaisir des mélomanes lors de cette soirée musicale de qualité. N'hésitez pas à vous joindre à eux !

ÉCOLE DE MUSIQUE :
tous les jeudis à l'école élémentaire

Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à aller les rencontrer ! La reprise des cours a lieu le jeudi 19 septembre.

FÊTE DE LA SAINT PIERRE

La traditionnelle fête de la Saint Pierre s'est déroulée cette année le 30 juin. Le 1^{er} tour des élections législatives n'a pas perturbé le programme et la brocante organisée par l'Amicale des employés communaux a vu s'installer 70 exposants sur les Remparts. La commission festivité de la municipalité a proposé le concert du groupe M67 (un groupe venu de Mareuil la Motte) qui pendant plus d'une heure a fait chanter et danser les spectateurs. L'association Solidari'Nesle a tenu la buvette au profit du Téléthon.



BALL-TRAP DES POMPIERS

Les 15 et 16 juin derniers, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la ville a organisé un ball-trap à Hombleux.

Les nombreuses journées de préparation nécessaires ont été récompensées par la présence du public puisque plus de 700 personnes se sont déplacées. Sur les deux journées, entre 240 et 270 séries ont été tirées. Le Nesle Centre Incendie Secours (NCIS) et l'amicale par son Président Jonathan Denizart remercient l'ensemble des bénévoles, des spectateurs et des tireurs. Ils sont à la recherche d'un terrain pour leur permettre d'organiser le ball-trap de 2025.



RÉTROSPECTIVE FESTIVE

LE 14 JUILLET, UNE FÊTE POPULAIRE ATTENDUE !

Ce fut une journée très festive à nouveau pour le 14 juillet dans notre ville ! Les Neslois sont venus nombreux pour profiter des différentes animations proposées gratuitement par la commune.



Les manèges pour les enfants, les maquillages, les structures gonflables ont ravi petits et grands. La journée a également été ponctuée par plusieurs



spectacles, certains pour les enfants d'autres pour les adultes. Vers 16 heures, les plus jeunes se sont vu distribuer un



goûter avec la présence exceptionnelle de « notre » Miss Picardie Charlotte Cresson, qui s'est fait ensuite un plaisir de faire des photos avec tous. Puis c'est accompagnée par plusieurs mascottes que la retraite aux flambeaux, sous les lampions colorés, a mené le

public vers les Remparts, lieu du magnifique feu d'artifice tant attendu et toujours autant apprécié de tous. Enfin, le bal s'est prolongé jusque tard dans la nuit...



Deux incontournables ont contribué à faire de cette journée une réussite : le soleil et les bénévoles des différentes associations qui ont tenu la buvette et la restauration toute la journée.



À VOS AGENDAS...

samedi

19

OCTOBRE

> Marche pour
OCTOBRE ROSE

dimanche

20

OCTOBRE

> Foire
aux poulains

samedi

30

NOVEMBRE

> Téléthon

TOUT
AU LONG
DU MOIS DE
DÉCEMBRE

> Festivités
de Noël

+ LE MARCHÉ DE NOËL
Samedi 14 décembre
au FOYER RURAL !



C.C.A.S. / ESPACE DE VIE SO

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE RENOUVELÉE

Comme l'an dernier, le C.C.A.S., en partenariat avec la ville, reconduit son aide au permis de conduire. Cette aide est de 80% du permis B, le reste restant à la charge de la personne.

Si vous avez plus de 18 ans, si vous êtes demandeur d'emploi ou étudiant ou en formation professionnelle et que vous n'avez pas fait l'objet d'une annulation du permis de conduire, il est possible de faire une demande de dossier en mairie. Si le dossier est accepté, le candidat doit être rigoureux dans sa formation de conduite. Un minimum de 3 heures d'apprentissage du code par semaine est exigé. « Nous demandons également



en contrepartie de réaliser un travail de 32 heures hebdomadaire au sein de la ville pendant 4 semaines. Cela peut être aux services techniques ou administratifs, aux espaces verts, au ménage, à la médiathèque » expliquent Martine Dupont l'adjointe déléguée à l'action sociale ainsi que Stéphanie Coulon, membre de cette délégation. Pour plus de renseignements et pour retirer un dossier, s'adresser à la Mairie au 03 22 88 49 75.

CULTURE À TOUS LES ÂGES

La ville par l'intermédiaire du C.C.A.S. a répondu à un appel à projets initié par le Conseil Départemental dont celui concernant les aînés « La culture n'a pas d'âge ». Ces projets sont financés à hauteur de 80%, le reste étant à la charge du C.C.A.S. Fanny Totet, déléguée aux festivités et membre du CCAS a donc lancé les invita-

tions aux Nesloises et Neslois âgés de 70 à 89 ans pour assister à deux spectacles. Une cinquantaine de personnes a répondu favorablement à ces invitations. Ces personnes sont venues à la Nouvelle Scène applaudir la pièce de théâtre le 4 mai *Mon Orient Express* et le concert de violoncelle, violons et alto le 4 juin du groupe *Quatuor Tana*.



UN BOL D'AIR FRAIS À LA MER

Le C.C.A.S. a proposé aux Neslois de 65 à 79 ans, une sortie en Baie de Somme, le mardi 3 septembre. Les 78 participants ont beaucoup apprécié cette journée.

Au programme : départ dans la matinée en bus en direction de la gare de Noyelles-sur-mer, pour monter dans le train de la Baie de Somme dans lequel, les aînés ont dégusté un délicieux repas au milieu d'un magnifique paysage mêlé de verdure, d'eau et de différents animaux : moutons de pré salé, cygnes, hérons, canards et bovins.



Le voyage en train s'est terminé à Saint-Valéry-sur-Somme, où un après-midi libre a permis de découvrir cette belle ville côtière. Cette sortie a été financée en majorité par le Conseil Départemental de la Somme et par le C.C.A.S., avec une petite participation financière des aînés.



UN BEL ÉTÉ FRAIS !

Toujours dans le cadre des projets avec le Conseil Départemental, le C.C.A.S. a souhaité participer au projet « *Kit fraîcheur pour un bel été frais* » destiné aux seniors de plus de 80 ans. Ce pack était composé d'une petite serviette éponge, d'un éventail, d'eau micellaire,

d'un brumisateur, d'une fiche conseil contre la chaleur et d'un pack d'eau. Les membres du C.C.A.S. sont allés déposer au domicile des octogénaires de la commune ce pack "anti-chaleur", qui fort heureusement pour eux, n'a pas été très utile cette année, vu la météo...



L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Accueil jeunes 12/17ans

A partir du 18 septembre, si tu as entre 12 et 17 ans viens découvrir l'accueil de jeunes tous les mercredis de 13h30 à 18h00. Le planning sera fait avec les jeunes et l'animateur. Gratuit et sur inscription.

Octobre

- Jeu 3 : atelier "alimentation et cancer" 14h à 16h gratuit
- Vend 11 : atelier "découverte amma-assis" 10h à 12h 10€
- Mardi 15 : art floral "thème automne" 10h à 12h 15€
- Jeu 17 : atelier "sensibilisation aux despitations organisés" 14h à 16h gratuit
- Vend 18 : atelier "massage sonore pour octobre rose" 10h à 11h 10€
- Mardi 22 : fabrication d'un hôtel à insecte 14h à 17h 15€

Novembre

- Jeu 7 : atelier "diabète et alimentation" 10h à 12h gratuit
- Mardi 12 : art floral "bouquet bulle blanc et vert" 10h à 12h 15€
- Mardi 19 : fabrication d'un calendrier de l'avent en bois 14h à 17h 15€
- Jeu 28 : atelier "info/intox en nutrition" 14h à 16h gratuit
- Vend 29 : atelier "création d'un spray nettoyant+ spray dégraissant" 10h à 12h 10€

Décembre

- Mardi 10 : art floral "couronne de Noël" 10h à 12h 15€
- Vend 13 : atelier "massage sonore" 10h à 12h 10€
- Vend 20 : art floral "centre de table" 10h à 12h 15€

Renseignements et inscriptions :
Espace de Vie Sociale
10 rue de la Collégiale - Nesle
03 23 81 01 63

PERMANENCES

■ PERMANENCES DES MUTUELLES

Moat : le vendredi 25 octobre de 9h à 12 à l'Espace de Vie Sociale.
Mutualia : les mercredis 11 et 25 septembre, mercredis 9 et 23 octobre, mercredis 13 et 27 novembre et mercredis 11 et 18 décembre de 9h00 à 12h00 à l'Espace de Vie Sociale.

■ PERMANENCES DU C.C.A.S.

Les permanences se tiendront les mercredis 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre de 14h à 16h à l'Espace de Vie Sociale.

■ CROIX-ROUGE

Permanences vestiboutique
Croix-Rouge du Pays Neslois 06 72 00 06 89
Local situé avenue Georges Clemenceau à Nesle
Mercredi de 13h30 à 16h30 : 11 et 25 septembre, 2, 16 et 30 octobre, 6 et 20 novembre, 4 décembre.
Déstockage le samedi 12 octobre.

■ RESTO DU CŒUR

Les distributions des restos du cœur :
Les jeudis de 13h30 à 15h30 : 19 septembre, 3 et 17 octobre.
Local situé rue Joseph Boutechoque à Nesle.
Les inscriptions pour la campagne d'hiver se dérouleront courant novembre et première distribution le jeudi 28 novembre puis chaque jeudi jusqu'en mars de 13h30 à 15h30.

I ACTUALITÉS SPORTIVES

TOURNOI ECOLE DE FOOTBALL DE L'AS PAYS NESLOIS

Les 18 et 19 mai derniers, l'AS Pays Neslois a organisé deux jours de tournois avec quatre catégories représentées, U6/U7, U8/U9, U10/U11 et U12/U13.

Le club a voulu mettre à l'honneur deux anciens licenciés qui sont malheureusement disparus, par le biais de trophées qui portent leurs noms « Ali Fradj et Romain Bridoux ». Par ailleurs, les deux autres trophées étaient remis au nom de la ville de Nesle et de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme.



54 équipes sur l'ensemble des catégories et environ 400 jeunes joueurs se sont affrontés sur les deux jours de tournoi.

Nos locaux ont bien représenté leur club et plus particulièrement les U13 qui ont remporté le tournoi.

« Au-delà de l'aspect sportif, nous avons passé un week-end d'exception entre les parents des enfants, le fair-play des équipes et les bénévoles qui nous ont fait une restauration aux petits oignons. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps pendant trois jours (buvette, barbecue, épluchage de 400 kg de pommes de terre, cuisson des frites, montage des barnums et nettoyage) ainsi que la partie sportive avec des tournois menés de main de maître par nos éducateurs. Un remerciement aussi à tous nos sponsors qui nous aident à longueur d'année. Nous revenons vers vous tout au long de l'année pour fêter les 20 ans de l'AS Pays Neslois » précise Thomas Ansel, le président.



Les bénévoles

BROCANTE DU BADMINTON

Le dimanche 9 juin dernier a eu lieu la troisième brocante organisée par le club de badminton dont le président est Mickaël Ansel. Le groupe de bénévoles a accueilli près de 60 exposants, installés sur la chaussée du boulevard Pasteur. Pour agrémenter la brocante, différentes activités étaient organisées



avec une animation badminton pour les enfants à l'intérieur du gymnase ainsi que des structures gonflables en extérieur.

Les séances de badminton vont reprendre en septembre. Elles ont lieu le mardi et le vendredi au gymnase à 18h30.



LA FÊTE DU CLUB DE FOOTBALL

Le samedi 22 juin, l'AS Pays Neslois organisait la fête du club. En effet, le président de l'association Thomas Ansel et son équipe de bénévoles ont souhaité réunir tous les adhérents, jeunes de 6 à 13 ans, séniors, éducateurs, bénévoles ainsi que les parents sur le terrain de football pour une journée sportive, familiale et conviviale.

Environ 400 personnes ont répondu à l'invitation et se sont ainsi retrouvées pour profiter des différentes activités proposées : structures gonflables, jeux picards, stand de maquillage, ateliers foot... Sans oublier des matchs entre enfants et parents ou entre enfants et joueurs de l'équipe première qui joue en

Régional 3. Par ailleurs, un repas était organisé le midi par les bénévoles pour le plus grand bonheur de tous.



« Cette journée a été une belle réussite. Les joueurs de l'équipe A ont joué avec les plus petits, ainsi les parents ont pu constater que les seniors étaient investis. Ce sont les bénévoles qui ont préparé cette superbe journée et je les remercie très sincèrement. Le club a la chance d'avoir un socle de bénévoles très investis tout au long de l'année et c'est très appréciable » ne peut que souligner le président, ravi.

LE BASKET-BALL NESLOIS RENAIT

Le lundi 26 août, l'assemblée générale s'est déroulée pour élire le nouveau bureau du basket-ball neslois. Cette association en sommeil depuis 1998 est de nouveau présente à Nesle. Le Président fraîchement élu, Christophe Pépin entouré de son bureau est prêt à vous accueillir autour d'un ballon et d'un panier. N'hésitez pas à les contacter via leur page facebook ou par mail : baketballneslois@gmail.com



TOURNOI DE PÉTANQUE

Le jeudi 15 août, le club de pétanque de la commune a organisé un tournoi pour la première fois sur les nouveaux terrains aménagés route de Ham par la Communauté de Communes.

84 équipes de deux joueurs se sont affrontées dans la bonne humeur et sous le soleil. Une buvette ainsi qu'une petite restauration étaient proposées par les nombreux bénévoles de l'association.

« Une belle réussite et surtout des retours très positifs. Très heureux car cela récompense le travail de mes bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures pour aménager les terrains et les abords. Enfin, merci à Monsieur le Maire pour son passage » déclare le président Kévin Mennequin, très satisfait de la journée !



ÉCLAIRCISSEMENT SUR LA TAXE FONCIÈRE

Alors que les contribuables reçoivent actuellement leur avis de taxe foncière, il paraît opportun de rappeler que **la mairie n'a pas augmenté les impôts.**

En effet, en 2024, comme depuis le début de la mandature, le conseil municipal sur proposition du Maire, a décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition (délibération prise le 10 avril dernier).

Par conséquent, les taux sont toujours les mêmes que l'année dernière :

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière propriétés bâties	37,97%	37,97%
Taxe foncière propriétés non bâties	26,92%	26,92%

Vous retrouverez ces taux en haut de la première colonne de votre avis d'imposition (colonne commune). Si votre cotisation augmente (bas de la colonne commune), c'est parce que la valeur de la base locative de votre bien, définie par l'Etat, a augmenté. En 2024, le parlement a en effet décidé de revaloriser les bases de 3,9%. Par exemple, celui qui payait 1.000€ de cotisation en 2023, payera cette année 1.039€. L'augmentation de 39€ est de la seule responsabilité de l'Etat.

Taux voté par la commune.
Il n'a pas varié entre 2023 et 2024.

BON À SAVOIR :

- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à Nesle (37,97%) est inférieur à celui du taux moyen des communes de la Somme (51,44%) et au taux moyen des communes de France (39,42%).

- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à Nesle (26,92%) est inférieur à celui du taux moyen des communes de la Somme (41,23%) et au taux moyen des communes de France (50,82%).

Taxes foncières 2024	Commune	Syndica: de communes	Inter-communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe O.E.M.A.P.I	Total des cotisations		
Taux 2023	37,97 %	%	5,05 %	%	14,63 %	0,271 %			
Taux 2024	37,97 %	%	5,05 %	0,175 %	14,63 %	0,266 %			
Adresse									
Base	1772		1772	1772	1772	1772			
Cotisation	673		89	3	269	5	1029		
Cotisation lissée									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2023	648		86	-	250	5	1029		
Cotisation 2024	673		89	3	269	5	1029		
Variation	+3,86 %	%	+3,49 %	- %	+3,80 %	0 %			
	Commune	Syndical de communes	Inter-commun. rattachée	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe O.E.M.A.P.I	Total des cotisations	
Taux 2023	26,92 %	%	6,57 %	43,74 %	%	6,05 %	0,411 %		
Taux 2024	26,92 %	%	6,57 %	43,74 %	1,01 %	6,23 %	0,405 %		
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles	12		12			15	12		
Cotisation 2023	3		1			1	0	5	
Cotisation 2024	3		1			1	0	5	
Variation	0 %	%	0 %	%	%	0 %	%		
	Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)			Plais du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Cotise d'assurance des accidents agricoles			
Base Etat:						Droit proportionnel :			
Base collectivité						Droit fixe :			
<small> Pour assurer la compensation à l'Etat près de la majoration de la base d'imposition sur les terres non agricoles, les communes "sans budget" et les communes "sans produit de base foncière" (B.S.P.I.C.). Pour plus d'informations, consultez le tableau La base communale des terres agricoles contribue est de : 3 €. </small>							Frais de gestion de la fiscalité directe locale Dégrevement Habitation principal Dégrevement JA Etat Dégrevement JA Collectivité		44
							Montant de votre impôt		1078

Base locative définie par l'Etat.
En 2024, l'Etat a décidé d'une augmentation de 3,9%.

Le montant de votre impôt augmente à cause de la hausse des bases définie par l'Etat.

Votre cotisation. Elle augmente par rapport à l'année dernière. L'Etat est responsable de cette augmentation.